

RAPPEL DES CONSIGNES DE TRI

Mémotri Un doute, une question ? 04 71 60 72 64

→ **Le tri.** Ces déchets se recyclent, pensez à les trier.

Emballages
 Conteneur jaune
 OU
 SAC JAUNE
 • Bouteilles, bidons, flacons en plastique
 • Cartons, boîtes, emballages, barquettes alimentaires
 • Bouteilles, canettes, barquettes, emballages métalliques

Papier
 Conteneur bleu
 OU
 SAC BLEU
 • Journaux, magazines, livres, prospectus, périodiques, brochures

Verre
 Conteneur vert
 • Bouteilles, pots, bocaux, flacons en verre
 • Pas de miroirs

→ **Les ordures ménagères, pour ces déchets.**
 Sac
 • Vieux emballages en plastique, barquettes en plastique ou polystyrène, sacs et films d'emballage, sacs-bouteilles, verre cassé, autres débris, déchets non emballés

→ **Le compostage, et nos déchets deviennent humus.**
 Composteur
 • Mises de café avec filtre, coquilles d'œufs, déchets de fruits et légumes, fruits et légumes abîmés, tiges de queues, fleurs fanées, déchets de jardin, autres déchets
 • Pas de viande ni de oses comestibles

→ **La déchetterie, pour ces déchets.**
 • Produits chimiques, pots de peinture, huiles de moteur et alimentaires, produits usagés, vêtements usagés, appareils électroménagers, piles à zinc, piles alcalines, piles de gazes
 • Bouteilles, capsules, barquettes, tiges ou déchets

→ **Les points de ventes, pour ces déchets.**
 • Piles, petites batteries usagées, solaires, accumulateurs, médicaments

SYTEC
 SYNDICAT DES TERRITOIRES DE L'EST-CANTAL
 ZA Rozier Coren / ZA La Floribaze 15100 Saint-Flour
 www.sytec15.fr

Illustration : Alain Véloucq

Pour toute information :

<https://www.hautesterres.fr/territoire-vie-facile/0-dechet-0-gaspillage/>

OU appeler les services Hautes Terres Communauté au :

04 71 20 22 62

GESTION DES DÉCHETS

MURAT

De nouveaux emplacements de Bacs



- Hautes Terres Communauté a entamé une démarche d'optimisation des tournées afin d'améliorer le système de collecte des ordures ménagères.

L'objectif est simple : Réduire le temps de collecte tout en garantissant le service aux usagers.

Ainsi, sur l'ensemble du territoire, nous avons constaté des problèmes disparates d'un secteur à l'autre :

- Absence de bacs roulants collectifs
- Dépôts de sacs d'ordures sur la voie publique.
- Nombre de bacs inappropriés

Ces différentes pratiques constituent un risque sanitaire et ne permettent pas d'assurer la collecte des déchets dans de bonnes conditions et provoquent des nuisances sur la voie publique.

- Ainsi, conjointement avec la commune de Murat, Hautes Terres Communauté procède à une nouvelle organisation :

- Mise en place ou déplacement de bacs roulants
- Création de points de regroupement
- Rajouts ou suppression de bacs

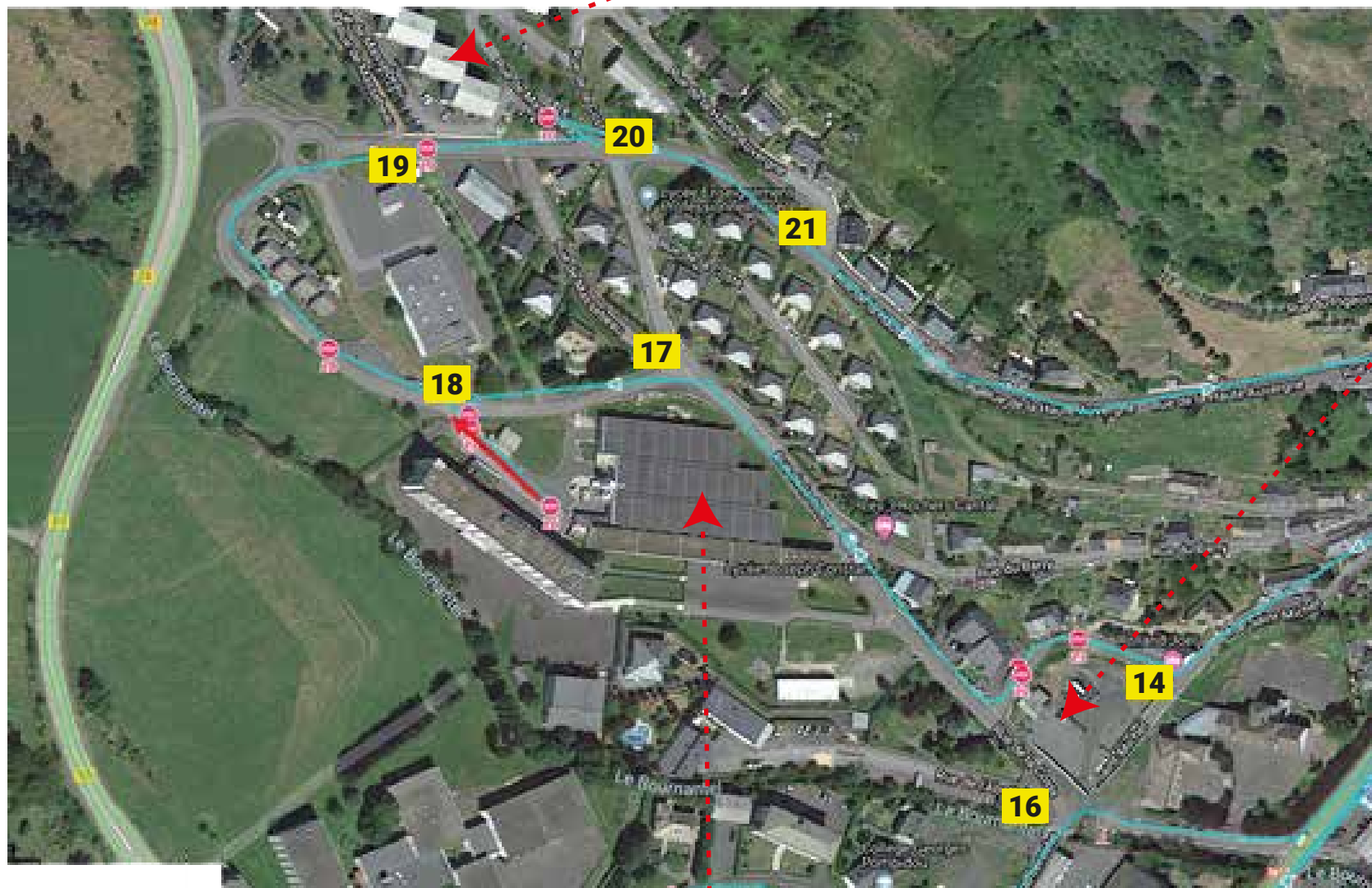
Dorénavant dans votre quartier, les sacs d'ordures ménagères seront à déposer uniquement dans les bacs mis à disposition par Hautes Terres Communauté.

Vous trouverez à l'intérieur un plan d'implantation des points de collecte vous concernant.

Ne pas jeter sur la voie publique.

Dans vos quartiers, vous retrouverez
les points de collecte numérotés ici
de 14 à 21

Cité de Massebeau



École primaire
publique

Lycée professionnel